

- - -

## **Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 3 juin 2021**

Le jeudi 3 juin 2021 à 20h30, se sont réunis les membres du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée le 15 janvier, conformément aux articles L. 5211-1 et 5211-2 du code des collectivités territoriales.

### **Etaient présents, les conseillers municipaux suivants :**

M. Gille BELLIVIER, Mme Mélanie FAGES, Mme Mélanie FAYET, M. Jacques FOUCHER, M. Serge GALES, Mme Claudine LACROIX, M. Jean-Marc LACROIX, Mme Nathalie MASBOU, M. Emmanuel SAILLY, Mme Mathilde VÉDRUNE, M. Michel VÉDRUNE

**Nombre de conseillers en exercice : 11**

**Nombre de conseillers présents : 11**

**Votants : 11**

**A noter que M. Emmanuel Saily est arrivé à 21h15 et n'a pas pu prendre part aux premiers votes**

### **Accueil des participants**

**Michel VÉDRUNE**

Michel VÉDRUNE ouvre la séance. Les points à l'ordre du jour sont rappelés.  
Mélanie FAYET est nommée secrétaire de séance.

### **1 Approbation du Compte-rendu du dernier conseil municipal**

**Michel VÉDRUNE**

Le compte-rendu du conseil municipal du 25 mars a été transmis aux conseillers et à la mairie pour corrections et remarques. Une remarque a été transmise par la secrétaire de mairie.

⇒ **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents**

### **2 Utilisation de la salle des fêtes pour la tenue de conseils municipaux ou élections ou tout autre action de la mairie ne pouvant s'y tenir**

**Michel VÉDRUNE, Jacques FOUCHER**

⇒ **La délibération est votée à l'unanimité (10 pour, 1 absent)**

### **3 ARS : demande de désignation de référents « Moustique Tigre » et « Ambroisie »**

**Michel VÉDRUNE**

⇒ **Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents de nommer Mme Mélanie Fayet comme référente unique pour ces deux sujets à savoir le moustique tigre et l'ambroisie (10 pour, 1 absent)**

**4 Demande d'autorisation d'Orange à déposer en même temps le Dossier d'Information et la Déclaration préalable** **Michel VÉDRUNE**

- ⇒ **Le conseil municipal autorise la Ste Orange a déposé en même temps les deux dossiers : dossier d'information et Déclaration préalable (10 pour, 1 absent)**

**5 Grand-Figeac : Mise à disposition de Services communaux pour l'exercice de la compétence voirie d'intérêt communautaire (convention à signer)** **Michel VÉDRUNE**

- ⇒ **Suite à une nouvelle communication avec le Grand-Figeac, il a été précisé que la délibération avait déjà été prise et votée. Donc pas de changement ni d'évolution sur ce point.**

**6 Chiffrage signalétique Super Cayrou/ Gréalou** **Michel VÉDRUNE**

- ⇒ **Le chiffrage a été établi à 450HT et le Conseil Municipal valide à l'unanimité (11 pour) l'achat de cette signalétique**

**7 Utilisation du site de Super Cayrou pour la tenue d'évènements avec mise en place d'une convention** **Michel VÉDRUNE**

- ⇒ **Suite à diverses demandes, le Conseil Municipal valide l'utilisation de Super Cayrou pour la tenue d'évènements avec la création d'une convention.**

**8 AfriCajarc : faisabilité de la tenue de l'évènement sur Gréalou** **Michel VÉDRUNE**

- ⇒ **Pas de délibération ; juste le partage d'information de la venue de l'équipe organisatrice de l'évènement**

**9 Demande de subvention de l'école de musique de Cajarc** **Michel VÉDRUNE**

Pour rappel, 3 enfants de la commune y sont inscrits.

- ⇒ **La délibération est prise à 10 pour et 1 contre de verser une subvention à hauteur de 150€.**

**10 Délibération et Prise de DM pour le changement de compte budgétaire pour la cantine** **Michel VÉDRUNE**

La prestation « cantine » étant fournie par un prestataire extérieur, le budget voté y correspond doit être rapatrié du compte 60623 en faveur du compte 611.

- ⇒ **Le Conseil Municipal valide à l'unanimité (11 pour) ce changement d'affectation et autorise M. le Maire à faire la DM y correspondant.**

**11 Modification du contrat de M. Pascal Aussel** **Michel VÉDRUNE**

Pour les besoins du service, il convient de corriger la durée de travail de M. Pascal Aussel, la ramenant à 15heures hebdomadaires.

- ⇒ **Le Conseil Municipal valide à l'unanimité (11 pour) ce changement et autorise M. le Maire à créer un poste à 15h/semaine.**

## **12 Rapports des commissions**

### Point PLUI

Point Voirie : une réunion de travail est prévue pour le 14 juin à 14h. Il sera abordé la patte d'oie et les 480m de remise en état.

## **13 Questions diverses**

### **- Travaux Eglise :**

Refus de subvention par la région

Début des travaux de piéage le 22 juin

### **Préparation Elections**

Un planning et la définition des rôles de chacun est en cours d'élaboration.

Il est rappelé que les membres du Conseil Municipal non vaccinés devront se faire tester 48h avant le jour du scrutin par les tests fournis par la Préfecture.

### **Planning de suivi de l'avancée des travaux école/ mairie**

Avec l'approche de la période estivale et des vacances de chacun, il convient d'établir un planning des personnes aptes à suivre l'évolution des travaux.

### **Procédure pour le compte rendu de séance et différence avec le procès-verbal**

Selon la jurisprudence du Conseil d'Etat, il appartient uniquement au maire de préparer les extraits à afficher et il a la responsabilité de faire procéder à l'affichage.

Il est précisé que, selon les articles L 2021-25 et R 2121-11 du CGCT, le compte rendu doit être affiché dans un délai d'une semaine, par extraits, à la porte de la mairie ou à l'extérieur même dans un espace accessible uniquement aux heures d'ouverture et mis en ligne sur le site internet de la commune lorsqu'il existe.

**Monsieur le Maire fixe la date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : le jeudi 8 juillet à 20h30, à la mairie.**

**Il clôt la séance.**

A Gréalou, le 9 juin 2021.